

FORMATS POSSIBLES DE 3^e ANNÉE

3A ENPC	OPTION 1			OPTION 2	
	Diplôme d'ingénieur			Diplôme ingénieur + Diplôme master	
PARCOURS	Ingénieur	Ingénieur avec période en entreprise	Ingénieur entrepreneur	Master non imbriqué	Master imbriqué*
SEMESTRE 1	Cours Formation d'ingénieur = 30 ECTS	Cours Formation d'ingénieur minimum 15 ECTS + Projet en lien avec une entreprise Maxi 2,5 jours/semaine, soit 15 ECTS	Statut étudiant entrepreneur obligatoire Option entrepreneuriat 30 ECTS (dont ME310)	Master (60 ECTS)	Master (60 ECTS) + Cours ingé (9 ECTS)
SEMESTRE 2	PFE = 30 ECTS	PFE = 30 ECTS	PFE = 30 ECTS		
PROLONGATION DE SCOLARITÉ 1 SEMESTRE				PFE** (30 ECTS)	

****Si l'élève souhaite poursuivre ses études par une thèse, son PFE peut consister en un point d'étape du doctorat**

3A HORS ENPC	A L'ETRANGER (CF TABLEAU MOBILITÉ ÉTRANGER)			EN FRANCE
	ACCORDS DE DOUBLE DIPLÔME	ACCORD D'ÉCHANGE BILATÉRAL NON DIPLÔMANT (Elèves en stage long uniquement)	FORMATION AGRÉÉE DIPLÔMANTE	(CF TABLEAU MOBILITÉ FRANCE)
SEMESTRE 1	DOUBLE DIPLÔME INTERNATIONAL en 3 ou 4 semestres chez le partenaire PFE inclus	30 ECTS dont 28 minimum en modules scientifiques et techniques	Selon la durée de la formation chez le partenaire.	Selon la durée de la formation chez le partenaire.
SEMESTRE 2		PFE ENPC = 30 ECTS		
PROLONGATION DE SCOLARITÉ 1 SEMESTRE	Le PFE est souvent inclus, il vaut vérifier accord par accord		PFE souvent non inclus	Vérifier formation par formation pour le PFE
PROLONGATION DE SCOLARITÉ 2 SEMESTRES		PFE ENPC = 30 ECTS		